



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/02/2023

Membres		
En exercice	Présents	Votants
29	21	28
Date convocation 15/02/2023		
Date Publication 24/02/2023		
N° Délibération 2023-01-03		
Secrétaire Séance Franck SEROPIAN		

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 21 février à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'UZÈS régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle Racine en Mairie d'Uzès, sous la présidence de M. Jean-Luc CHAPON, Maire d'Uzès.

Présents : M. Jean-Luc CHAPON, M. Fabrice VERDIER, Mme Marie-Françoise VALMALLE, M. Jacques CAUNAN, Mme Muriel BONNEAU, M. Thierry de SEGUINS COHORN, Mme Fanny CABOT, M. Bernard POISSONNIER, Mme Sophie MARINOPOULOS, M. Gérard BONNEAU, Isabelle VILLEFRANCHE, M. Franck SEROPIAN, M. Jérôme AUJOULAT, Mme Sylvie LOPEZ, M. Guy ATTIGUI, Mme Sandra ROLLET, Mme Hélène GILET, M. Jérôme MAURIN, M. Christophe CAVARD, Mme Delphine DEJEAN, M. Simon SUBTIL.

Absents représentés : Mme Laurence JACQUEMART (pouvoir à M. Jean-Luc CHAPON), M. Olivier CLEMENT (pouvoir à Mme Fanny CABOT), Mme Anne-Sophie LAUTHIER (pouvoir à Mme Sandra ROLLET), M. Julien HURARD (pouvoir à M. Guy ATTIGUI), Mme Amandine BRUNEL (pouvoir à Mme Hélène GILET), M. Romain BETIRAC (pouvoir à M. Gérard BONNEAU), Mme Lydie PASTRE DEFOS DU RAU (pouvoir à M. Simon SUBTIL).

Absente non représentée : Mme Séverine PEUCHERET

Objet : Travaux de préservation de l'Ancien Evêché – plan de financement prévisionnel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Travaux en date du 14 février 2023,

Considérant la nécessité de poursuivre la rénovation de l'Ancien Evêché dont les travaux consistent à la rénovation des façades, d'une partie de toiture, au remplacement des menuiseries, à la création d'un ascenseur et à la remise en état de certains espaces muséographiques,

Considérant la nature du bâtiment classé Monument Historique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :

DECIDE :

- D'approuver l'opération,
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Montant prévisionnel de l'opération en € TTC	2 120 609.40 € TTC
Montant prévisionnel de l'opération en € HT	1 767 174.50 € HT
Subvention sollicitée Etat DRAC 32 %	561 568 € HT
Subvention sollicitée Région 16 %	280 784 € HT
Subvention sollicitée CD30 : 6 %	112 313.60 € HT
<i>Total financement : 54 %</i>	<i>954 665.60 € HT</i>
Part communale : 46 %	812 597.40 € HT

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter au nom et pour le compte de la Commune les subventions envisageables pour les honoraires du maître d'œuvre et les travaux à réaliser auprès de l'Etat (DRAC) de la Région Occitanie, et du Conseil Département du Gard.

Le secrétaire de séance,
Franck SEROPIAN



Le Maire d'Uzès,
Jean-Luc CHAPON